



Enfin une lueur d'espoir !

L'Afrique est marquée par la corruption. Tout le monde a encore à l'esprit le comportement révoltant des Mobutu, des Abacha, et de tant d'autres dictateurs alliant la rapacité à l'inhumanité. Et pourtant il s'avère que ce n'est là que la pointe émergée d'un iceberg qui n'est pas entièrement africain. Ce qui met peut-être les solutions à portée de main.

Plusieurs études montrent que la corruption visible sur le terrain en Afrique n'est que le pourboire d'un vaste pillage qui, en coulisses, soustrait aux pays pauvres quatre fois le montant de l'aide au développement (voir l'article de Khadija Sharife page suivante). Longtemps exploitée – presque toujours avec des complicités locales – par le trafic du bois d'ébène, puis par l'exploitation de ses richesses minières par les colonisateurs, l'Afrique continue à être saignée aujourd'hui grâce à des intermédiaires locaux corrompus. Cela s'est même intensifié à la fin du 20^{ème} siècle du fait de la libéralisation des échanges qui facilite outrageusement le transfert de fonds hors de l'Afrique.

Mais à quelque chose malheur est bon : par son côté excessif même, la corruption a attiré l'attention, si bien que la place fait ici défaut pour citer toutes les initiatives en la matière : Transparency International, la principale ONG de lutte anti-corruption, qui a créé des bureaux dans 80 pays et multiplie les initiatives, « Biens mal acquis », cette étude du CCFD qui a mis la pression aux dictateurs en répertoriant leurs propriétés en France¹, Global Financial Integrity, l'ONG lancé par Raymond Baker, expert des flux financiers illicites aujourd'hui consulté par les autorités américaines, Oxfam, qui a lancé avec le CCFD une campagne baptisée « Hold-up international » pour responsabiliser les entreprises (www.argentsale.org), le Réseau mondial pour la justice fiscale (Tax Justice Network), etc.

Citons également Eva Joly, qui a porté à la connaissance du grand public, dans son livre « La force qui nous manque », les répercussions de la corruption sur le sous-développement. Comment ne pas s'étonner avec elle que le Malawi,

pays parmi les plus pauvres (PIB de 250 \$/habitant) et par ailleurs démocratique depuis quinze ans, soit parvenu à diviser par deux la mortalité infantile en une génération, alors que le Gabon, pays pétrolier vingt-sept fois plus riche, enregistre une stagnation de sa mortalité infantile sur la même période ?

Bref, le mal est aujourd'hui diagnostiqué. Ces scandales cachés qui remontent de plus en plus à la surface ne sont pas anecdotiques : l'argent sale, dont la clé est dans les banques des pays riches, est un facteur majeur de persistance du sous-développement (et d'essor de la délinquance internationale). Bien sûr, certains n'ont pas encore intégré ce facteur, ainsi le Forum mondial de Davos qui vient de publier son deuxième rapport sur la compétitivité de l'Afrique en liaison avec la Banque Africaine de Développement et la Banque Mondiale, et qui, en 315 pages, s'abstient de tout commentaire à ce sujet. Mais plus encore qu'un diagnostic, c'est un véritable vent de révolte qui souffle à présent contre la corruption, attisé par la crise financière. Les quelques pages qui suivent en témoignent et montrent que les remèdes sont à notre disposition. Le changement en la matière commence sans aucun doute par une décision consciente en chacun d'être absolument honnête, mais bien entendu on ne peut s'en tenir là...

Au travail !



INITIATIVES ET CHANGEMENT

1. Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement. Une nouvelle version du rapport est sortie le 24 juin 2009, faisant la une de La Croix et l'objet de reportage sur France Inter.

Antoine Jaulmes

RAYMOND BAKER À CAUX

Raymond Baker est diplômé de Harvard et ancien homme d'affaires. Il est à présent associé au Centre pour la Politique Internationale et chercheur invité à la Brookings Institution, deux think tanks de Washington. Ses travaux sur les liens entre la corruption, le blanchiment et la pauvreté dans le monde font autorité. En particulier son livre « Le Talon d'Achille du capita-

lisme » a permis de faire entrer cette question clé dans les agendas gouvernementaux américains et au-delà - il était encore en mai dernier auditionné par la commission ad hoc du Congrès américain. Il est membre de la Table Ronde de Caux, un réseau international de responsables d'entreprises soucieux de promouvoir un capitalisme moral et une gouvernance responsable, afin d'assurer davantage de

pérennité et de justice dans l'économie mondiale. A ce titre, et afin de diffuser encore mieux son appel à la responsabilité et à la transparence, il participera à nouveau aux rencontres internationales de Caux cette année.





Pour une révolution économique

Les paradis fiscaux sont au cœur du dispositif de corruption qui vide le continent de ses ressources, écrit Khadija Sharife, journaliste d'investigation sud-africaine, chercheur au sein du Réseau pour la Justice Fiscale et au Centre pour la société civile en Afrique du Sud. L'Afrique a grand besoin d'un nettoyage... des pratiques financières des pays développés.

La corruption n'est pas le sujet préféré du président sud-africain Jacob Zuma. En avril 2009, le procureur a classé sans suite ses dix-huit chefs d'accusations de corruption, fraude et racket. Jacob Zuma était réputé avoir accepté 783 versements de la multinationale française Thalès via son conseiller financier Shabir Sheik, condamné à quinze ans de prison pour fraude et corruption. Et libéré vingt-huit mois plus tard.

En Afrique, le pouvoir confère souvent une immunité totale et l'indice de corruption perçue de Transparency International fait de l'Afrique le continent le plus corrompu, la corruption étant définie comme « un abus de pouvoir par une personne à laquelle il a été confié pour en tirer un bénéfice personnel »¹. La définition s'applique aux dirigeants des pays en développement, mais oublie l'autre moitié de l'histoire, où une clique de banquiers, de comptables et d'avocats respectables basés à Londres, New-York, Singapour, dans des pays réputés « transparents », joue les premiers rôles avec l'appui des institutions financières internationales. C'est grâce à eux que les gouvernants corrompus s'enrichissent.

Selon John Christensen, fondateur du Réseau pour la justice fiscale et citoyen de Jersey, le dictateur nigérian Sani Abacha a, durant tout son règne, fait transférer quotidiennement quinze millions de dollars d'argent public vers son compte bancaire suisse, accumulant ainsi une fortune personnelle de trois à cinq milliards de dollars. Une centaine de banques l'ont délibérément protégé et lui ont facilité le pillage du Nigéria. Depuis le début des années 1990, la proportion de Nigériens vivant avec moins d'un dollar par jour a augmenté de 10%.

Selon Raymond Baker, de l'ONG Global Financial Integrity, neuf cent milliards de dollars sont ainsi soustraits chaque année aux pays sous-développés. L'économiste de Harvard James Henry ajoute qu'en mettant en place concurrence fiscale, libéralisation des échanges et concession des ressources naturelles à des sociétés privées, les programmes d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale ont permis à des intérêts privés de mettre plus facilement la main sur des capitaux puis de les faire sortir du pays en toute discrétion. Richard Murphy, conseiller fiscal et directeur de Tax Research LLP, conclut : « le FMI a aidé les entreprises à ne pas payer leurs impôts. Quelle erreur terrible ! » Selon lui, les environnements politiques corrompus expliquent moins de 5% de la fuite des capitaux. Une partie beaucoup plus importante, 30%, provient d'activités criminelles et une part effarante de 60 % provient de la manipulation des prix de transfert pratiquée par les multinationales ! Selon la Cour des Comptes américaine, 83 des cent premières entreprises du pays entretiennent des filiales dans des paradis fiscaux. La perte fiscale dépasse les 250 milliards de dollars par an !

Où l'argent va-t-il ? Dans des endroits qui, comme la Suisse, protègent jalousement l'identité des déposants. Mais

1. http://www.transparency.org/news_room/faq/corruption_faq

tandis que le Soudan, le Tchad, la Guinée équatoriale ou le Zimbabwe sont parmi les pays les plus mal classés en termes d'indice de corruption perçue, la Suisse arrive à une exemplaire cinquième place. « L'idée que l'économie suisse est une économie propre est une plaisanterie, déclare Richard Murphy, c'est une économie fondée sur la saleté. »

« La clé pour endiguer la corruption serait d'organiser un reporting financier des entreprises par pays. »

Toutefois, en ciblant la Suisse et divers petits Etats lors du récent G20 de Londres, le premier ministre britannique Gordon Brown a commodément occulté le rôle des dépendances et territoires d'outre-mer de la couronne britannique, plus du quart des paradis fiscaux répertoriés ! Or leur quartier général est à Londres. « J'ai vu des transactions pour lesquelles toutes les décisions ont été prises à Londres mais exécutées dans des paradis fiscaux, » témoignait un membre du Bureau central de lutte contre la grande délinquance financière britannique.

La force des plateformes d'échanges financiers offshore, labyrinthe touffu qui protège les corrompus en empêchant toute transparence, repose sur le manque d'échanges automatiques de données entre les pays qui sont touchés par la fuite des capitaux et ceux qui les récupèrent.

La clé pour endiguer la corruption dans son sens le plus large serait d'organiser un reporting financier des entreprises par pays ; cela révélerait les comptes des multinationales dans chaque pays : activités, biens physiques, effectifs, ventes à tiers, cessions internes, performance financière, bénéfices et impôts acquittés dans le pays. « Le reporting par pays fonctionne déjà au sein des Etats-Unis, où les Etats ont tous des fiscalités sur les sociétés différentes, rappelle Richard Murphy ; cela nous permettrait de 'voir au travers' des paradis fiscaux et, si aucune valeur ajoutée n'y est réalisée, de taxer les sociétés là où elles réalisent leur résultats. »

Associé à ce reporting par pays, l'échange automatique de données décuplerait la responsabilisation des entreprises en précipitant des sanctions automatiques sur les paradis fiscaux, en supprimant les incitations à la fuite des capitaux et à la corruption. La lunette grossissante de la transparence se porterait ainsi sur l'économie occulte dans les pays développés comme dans les pays en voie de développement.

Voilà qui constituerait une véritable révolution économique.

Khadija Sharife

Article publié sous le titre « *Pirate Bankers, Shadow Economies* »
(Washington, DC : *Foreign Policy In Focus*, April 14, 2009),

traduit et condensé par Antoine Jaulmes
avec l'aimable autorisation de l'auteur.



Quand les biens mal acquis se retournent contre leurs acquéreurs

Biens mal acquis ne profitent pas toujours ! Le décès du président gabonais Omar Bongo a remis en lumière les révélations faites en 2007 par le CCFD dans un rapport baptisé « Biens mal acquis... profitent trop souvent ; la fortune des dictateurs et les complaisances occidentales. » Un de ses auteurs, Antoine Dulin, témoigne qu'il est possible de faire changer les choses avec peu de moyens... et beaucoup de conviction.



Changer (CH) : Comment vous êtes vous embarqué dans cette aventure ?

Antoine Dulin (AD) : Après Sciences po et un stage de huit mois dans une ambassade en Afrique, j'ai eu envie de m'orienter vers le domaine associatif. C'est ainsi que j'ai rejoint Jean Merckaert au CCFD et que j'ai travaillé sous sa direction pendant cinq mois pour rassembler les éléments du fameux dossier « Biens mal acquis ».

« Il faut que la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises) se transforme en RSFE (Responsabilité Sociale et Fiscale des Entreprises). »

CH : Quel retentissement le rapport a-t-il eu ? La mise en examen d'Omar Bongo lui est-elle imputable ?

AD : Nous voulions démontrer le lien entre pillage des pays du Sud et les paradis fiscaux. En quatre mois, nous avons établi un état des lieux assez complet des biens personnels à l'étranger de plusieurs dirigeants. Pour Omar Bongo, nous avons par exemple facilement relevé l'existence de 39 propriétés et d'une centaine de comptes bancaires. Mais le rapport a surtout mis en évidence trois obstacles à la restitution des fonds : le manque de volonté politique, l'opacité des paradis fiscaux et judiciaires et la coopération judiciaire internationale insuffisante. Or la convention de Merida¹, ratifiée par 136 Etats, fait de la restitution des avoirs volés un principe fondamental du droit international. En mars 2007, William Bourdon, avocat et président de l'Association Sherpa, a donc lancé une action en justice suite à nos recherches. Heureuse surprise, le parquet de Paris

a ordonné une enquête préliminaire, pendant laquelle la Police a vérifié et même enrichi nos constats. Mais l'affaire a été classée sans suite pour « infraction insuffisamment caractérisée », signe d'une forte réticence du pouvoir français à poursuivre de vieux alliés. En décembre 2008, Sherpa, Transparency International France et un citoyen gabonais déposent une nouvelle plainte. La juge Françoise Desset, doyenne des

juges d'instruction du pôle financier, ouvre une instruction mais le parquet fait appel 48 heures plus tard ! Malgré ce coup d'arrêt judiciaire, qui n'est peut-être pas définitif, notre rapport a suscité un intérêt certain :

- chez les journalistes car cela leur a permis d'illustrer concrètement et de dénoncer la fameuse « Françafrique »
- en Afrique, où il suscite un grand espoir, j'ai pu le vérifier personnellement,
- au niveau juridique, où il concrétise la convention de Merida,
- au niveau du grand public, où il a établi le lien de la corruption avec les paradis fiscaux et le système bancaire mondial.

CH : Jean Merckaert et vous, avez-vous fait l'objet de pressions pour arrêter de travailler sur ce sujet ?

AD : Non, à part une intrusion sur mon ordinateur. En revanche, en Afrique, au Gabon et au Congo Brazzaville par exemple, des militants membres de la société civile sont régulièrement menacés. Une famille a été victime d'un incendie volontaire suspect et un journaliste franco-congolais, Bruno Jacquet Ossebi, qui travaillait avec nous sur le dossier

biens mal acquis, a trouvé la mort dans des conditions plus que suspectes.

CH : Va-t-on un jour moraliser l'économie et la politique africaine et mondiale ? Comment faut-il faire ?

AD : Utiliser l'outil juridique en complément de l'outil politique a permis d'avancer. Pour poursuivre, il faut prendre conscience que, comme l'a démontré Raymond Baker, 60% de l'argent sale provient des entreprises et du manque de mécanismes de régulation du système financier international. A ce sujet, Oxfam et le CCFD ont monté ensemble une campagne baptisée « Hold-up international » ; il faut que la RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), dont on parle beaucoup, se transforme en RSFE (Responsabilité Sociale et Fiscale des Entreprises) - dans leur propre intérêt.

CH : Qu'est ce qui vous a poussé à vous intéresser à ce domaine ? Pensez-vous continuer ?

AD : A 23 ans, avec le rapport « Biens mal acquis », j'ai eu la chance de réaliser une utopie. Mes amis, qui étaient plutôt individualistes et sceptiques, ont vu qu'un certain idéalisme peut payer. A présent, je suis cadre dans le mouvement scout et je poursuis le bénévolat avec le CCFD, qui fait un travail important de sensibilisation dans la société civile, de plaider auprès des décideurs et d'expertise, et qui participe à des réseaux internationaux comme Tax Justice Network qui font bouger les choses au plan international. Je suis optimiste pour la suite car il y a actuellement une fenêtre d'opportunité sur les paradis fiscaux et judiciaires même si les mesures prises par le G20 ou l'OCDE sont encore très insuffisantes. Oui, un changement est possible en France et en Afrique. A la société civile de s'en saisir !

Propos recueillis par Antoine Jaulmes

1. Convention de l'ONU contre la corruption (UNCAC, UN Convention Against Corruption), signée à Merida, au Mexique en 2003.